



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

***Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate***

Nouvelle Stratégie de développement économique : le secteur privé consacré maître d'œuvre du développement économique

Montréal, le 13 octobre 2005 – En réaction au dévoilement de la nouvelle Stratégie gouvernementale de développement économique, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se réjouit de constater que le gouvernement a fait un choix judicieux en combattant l'immobilisme et en laissant le soin au secteur privé de faire ce qu'il fait de mieux, créer de la richesse.

« Étant donné le mouvement de mondialisation et les nouvelles conditions économiques et démographiques auxquelles les entreprises québécoises doivent faire face, nous ne pouvons que saluer le fait que le gouvernement se décide à revoir ses façons de faire en se redéfinissant dans un rôle de coordonnateur plus que d'entrepreneur », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Ainsi, la FCCQ appuie le gouvernement dans sa volonté de créer les meilleures conditions possibles pour que les entreprises d'ici continuent à grandir et à prospérer en sol québécois et pour que le Québec attire davantage d'investissements étrangers. De façon plus particulière, la FCCQ salue la décision du gouvernement de soutenir l'innovation et la croissance des exportations québécoises. Par ailleurs, puisque les rivalités régionales nuisent à la cohésion économique et au développement de la province, la FCCQ applaudit la prise en compte de l'interrelation entre les régions du Québec et la Métropole dans sa stratégie de développement.

En choisissant de combattre l'immobilisme et de mettre à l'agenda la réalisation de projets structurants, tels la construction de grands barrages hydroélectriques et de projets d'infrastructures, la FCCQ est d'avis que le Québec pourra accélérer sur la voie de la prospérité. « Trop souvent dans notre histoire récente, l'immobilisme a pris le dessus sur l'innovation, une perception fortement ressentie jusqu'ici par les gens d'affaires québécois. En effet, dans le cadre d'un récent sondage auprès de nos membres, 72 % d'entre eux ont endossé l'opinion que l'immobilisme est un problème flagrant au Québec et que l'un des principaux freins au développement économique est justement l'absence de projets structurants », d'ajouter Françoise Bertrand. À cet effet, la volonté du gouvernement de remettre à l'agenda le développement de grands projets est une excellente nouvelle selon la FCCQ.

Par la mobilisation des 57 000 entreprises membres de son réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ contribuera à la réalisation des cibles ambitieuses contenues dans la stratégie du gouvernement. Dans le cadre des prochains budgets, la FCCQ sera des plus vigilantes pour s'assurer que ceux-ci fassent écho de manière cohérente aux grandes orientations de la stratégie économique.



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Fondée en 1909, la FCCQ est le plus important regroupement de gens d'affaires et d'entreprises au Québec. Grâce à son vaste réseau de 170 chambres de commerce, elle représente plus de 57 000 petites, moyennes et grandes entreprises. La liberté d'entreprendre et le dynamisme économique de toutes les régions du Québec sont au cœur de la mission de la Fédération.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240